

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour des jeux d'eau à Vernier-Village

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les possibilités de se rafraîchir par un bain ou en passant simplement sous l'eau sont nombreuses à Vernier :

- La piscine du Lignon ;
- Les jeux d'eau de Châtelaine-Balexert ;
- La pataugeoire des Avanchets ;
- Les futurs jeux d'eau de la place du Lignon.

Cependant, Vernier-Village ne possède pas un tel lieu, même si des parcs arborés permettent de se mettre à l'ombre en temps de canicule et que les bords du Rhône sont facilement accessibles. Des jeux d'eaux complèteraient idéalement l'offre de notre Ville en mettant à disposition des enfants, y compris les tout-petits, une infrastructure sécurisée pour s'amuser dans ce quartier. Cela créerait également un espace de loisirs supplémentaire à disposition de la crèche et du jardin d'enfants. Par ailleurs, avec le réchauffement climatique, ce genre d'espace devient de plus en plus pertinent.

Finalement, les pataugeoires requièrent la mise en place de mesures de plus en plus strictes, sans parler de la question de l'hygiène, ce qui justifie d'autant plus le choix des jeux d'eau. Une telle infrastructure peut également mieux convenir aux enfants de tout âge et garantit une sécurité maximale.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à étudier la mise en place de jeux d'eau dans le quartier de Vernier-Village ;
- 2 à revenir vers le Conseil municipal avec les résultats de cette étude.

Céline Forney et Mélina Buntschu
Conseillère municipale

Vernier, le 4 mai 2021